



Réunion du CDN Procès-verbal

Vendredi 20 septembre 2018, de 14h30 à 16h (HE)

Participants : Brian Newman (président), Dawna Sales, Ed Drakich, Jim Plakas, Kerry MacDonald, James Sneddon (personnel)

Absents : Keith Hansen, Monette Boudreau-Carroll, Jonathan Chevrier, Glenn Hoag.

Adoption de l'ordre du jour :

Aucun nouvel élément. Acceptée

Approbation du procès-verbal de la réunion précédente :

Le procès-verbal des réunions précédentes a été remis aux membres de la CDN et approuvé.

Mises à jour du projet :

- Obtention d'une subvention de Sport Canada pour mener des recherches et des projets pilotes dans le cadre de programmes communautaires.
 - Projet pilote 1 : comparaison entre Atomic et Smashball en milieu scolaire intra-muros.
 - Établir le programme qui attire le plus d'enfants au volleyball
 - Développement d'une application ou un outil Smashball inclus dans le pilote
 - Projet pilote 2 : Évaluer l'efficacité du module électronique de base de volleyball et du guide de l'enseignant.

Nouveau sujet :

1. Mise à jour de la procédure de la CDN avec le conseil d'administration
La CDN est un comité consultatif. La CDN prévoit d'organiser des débats pour établir les modifications mineures et majeures, ainsi que le nombre de votes qui devraient prévaloir.
2. Requête modifiée Faire passer le nombre actuel de joueurs d'une même équipe de 12 à 14, pour les catégories d'âge avec un Libero. **Motion rejetée.**
Le groupe a longuement débattu de la requête ainsi que des arguments invoqués. Le groupe a convenu qu'une équipe de 12 joueurs est le choix offrant aux entraîneurs

suffisamment de possibilités de participer à un match, tout en procurant aux joueurs sur le banc des possibilités significatives de temps de jeu.

3. Demande de modification du programme de communication du Comité. **Rejetée**
 - a. L'OVA souhaite que les dates butoirs pour la modification des règles soient reportées de décembre à juin, avant la prochaine saison (septembre). Cela signifie que l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et le Québec auront deux mois pour faire valoir toute modification des règles et que le reste du pays aura six mois.

Le groupe a longuement discuté de la demande ainsi que des remarques additionnelles des autres partenaires. La CDN est satisfaite du programme de communication actuel qui prévoit un délai suffisant pour informer et former les membres et partenaires. Les délais actuels sont avantageux pour le groupe des officiels et laisse assez de temps pour étudier les nouvelles règles et les ajouter au livre des règlements que vous pourrez imprimer. Qui plus est, la procédure de communication actuelle prévoit la possibilité de procéder plus rapidement aux modifications des règles si toutes les APT y consentent unanimement.

4. Débat : Permettre aux joueurs de 19 ans et moins (janvier-décembre) de jouer aux championnats nationaux des 18 ans et moins si les conditions suivantes sont remplies :
 - Le sportif ne fait partie d'aucune équipe de l'ASCO, des SUO, de l'ACSC ou de USports pour la saison 2019-20.
 - Il n'y a pas plus de deux (2) sportifs de 19 ans et moins au sein de l'équipe.

La CDN est disposée à envisager une exception dans ce cas. La CDN étudiera ces demandes si l'APT (association parents-enseignants) l'autorise. Le groupe mentionne la nécessité de clarifier le document relatif à la politique sur les catégories d'âge afin d'éviter toute confusion ou tout malentendu. Le fait de rajouter cette procédure dérogatoire pourrait semer la confusion par rapport à la politique actuelle (jouer dans un établissement post-secondaire est autorisé pour certains, mais pas pour d'autres).

5. Débat : Augmenter la hauteur du filet à 2,43 m pour les garçons de 16 ans et moins.

Le groupe a débattu de cette proposition et a estimé que rien ne justifiait un changement dans le cadre du développement. La mise en œuvre d'un tel changement n'est pas envisagée pour le moment.
6. Débat : Autoriser deux Libero par match (passeur et défenseur), sur la base des réglementations internationales.

La CDN n'envisage pas de modifier cette règle, pour le moment, dans la mesure où cette modification pourrait avoir pour effet de spécialiser encore plus le poste et ainsi nuire au développement des compétences.

Date de la prochaine réunion :

- La prochaine réunion physique aura lieu le vendredi 14 décembre, de 21h à 14h, heure de l'Est, à Gatineau, après la conférence sur les aspects techniques.

Diffusion :

- membres de la CDN, conseil d'administration de VC, le président et le personnel de liaison de la NCC, le président du NOC et le personnel de liaison, qui sont affichés sur le site internet Volleyball Canada.

Levée de séance :